



# RÉGIE PUBLICITAIRE MUNICIPALE

Quelle que soit votre activité, nous avons le support adapté



## ➤ Devenez **annonceur** sur les supports de la ville de Verneuil !

“**Donnez de la visibilité à votre commerce, votre activité ou votre entreprise et renforcez sa notoriété !**”

La Ville de Verneuil-sur-Seine édite chaque année différents supports de publication à l'ensemble des Vernoliens : journal municipal, programme cinéma, plaquette de la saison culturelle...

Autant de supports qui sont distribués à ses 16 000 habitants.

Entreprises, indépendants, commerçants et artisans, vous avez la possibilité de profiter d'une visibilité privilégiée auprès des Vernoliens et des communes alentours en réservant des espaces de publicité au sein de ces 3 publications.

Vous trouverez dans ce document, l'ensemble des conditions pour bénéficier de ces emplacements ainsi que les tarifs, les différents encarts et leur tailles.

Nous souhaitons vous compter très prochainement parmi nos annonceurs publicitaires et nouer avec vous des liens efficaces et durables.

# Le Journal municipal

## Verneuil 78

MARS 2024 / Le journal



Verneuil 78 Le Journal est un support incontournable pour votre communication de proximité. Ce support apprécié des familles permet d'accroître la visibilité de nos annonceurs auprès de leurs différents publics cibles.

- Diffusion bimestrielle (6 numéros par an)
- 36 à 44 pages
- Distribution 7 000 ex toutes boîtes aux lettres à Verneuil
- Dépot aux accueils des équipements municipaux
- Dépot à l'accueil de la mairie
- En consultation sur le site [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

Dimensions en cm (LxH)	Tarifs		
	Parution unique	Abonnement 3 parutions	Abonnement 6 parutions
Petit (6 x 7)	94 €	249 €	499 €
Pavé (9 x 6.5)	125 €	332 €	665 €
1/4 page (9 x 11.5)	218 €	582 €	1 174 €
1/2 page (18.5 x 12)	374 €	1 008 €	2 016 €
Pleine page (20 x 26)	686 €	1 849 €	3 699 €

Prix nets sans TVA dans le cadre d'une régie municipale.

Tarifs applicables à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 établis par décision du maire 2024-114.

# ➤ Le Programme cinéma



Donnez une note culturelle à vos publicités en les insérant sur un support dédié au 7<sup>ème</sup> art. Sa durée de vie est d'un mois, pendant lequel il est conservé et consulté régulièrement.

- ➔ Diffusion mensuelle (11 programmes par an)
- ➔ Dépliant (10 x 21 cm) accordéon 4 volets
- ➔ Distribution 17 000 ex toutes boîtes aux lettres à Verneuil, Vernouillet, Chapet, Triel-sur-Seine
- ➔ Dépôt aux accueils des équipements municipaux
- ➔ Dépôt à l'accueil de la mairie
- ➔ En consultation sur le site [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

Tarifs		
Dimensions en cm (LxH)	Parution unique	Abonnement 11 parutions
Petit (9 x 4,5)	62 €	613 €
Moyen (9 x 9,5)	99 €	977 €
Grand (9 x 14,5)	145 €	1 351 €
Pleine page (9 x 19)	187 €	1 746 €

*Prix nets sans TVA dans le cadre d'une régie municipale.*

*Tarifs applicables à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 établis par décision du maire 2024-114.*



# ➤ La Plaquette de saison culturelle



Ce guide présente toute la programmation annuelle de l'espace culturel Maurice-Béjart et les événements marquants de la Ville. Il est destiné à tous les Verneuliens et les habitants des environs souhaitant sortir à Verneuil-sur-Seine. Il permet une communication de notoriété sur le long terme, et confère à votre société ou votre commerce, une image positive, associée au développement culturel local.

- ➔ Diffusion annuelle (11 programmes par an)
- ➔ Plaquette A5 d'une soixantaine de pages
- ➔ Distribution 28 000 ex début septembre, toutes boîtes

aux lettres à Verneuil, Vernouillet, Chapet, Les Mureaux nord, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Médan, Villennes-sur-Seine, Morainvilliers, Bures, Orgeval, Les Alluets-le-Roi.

- ➔ Dépôt aux accueils des équipements municipaux
- ➔ Dépôt à l'accueil de la mairie
- ➔ En consultation sur le site [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

Dimensions en cm (LxH)	Tarifs	
	Parution unique page intérieure	Parution unique 2 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> de couverture
1/4 page (9,5 x 6,5)	187 €	-
1/2 page (9,5 x 13,5)	301 €	-
Pleine page (19,5 x 13,5)	499 €	696 €

*Prix nets sans TVA dans le cadre d'une régie municipale.*

*Tarifs applicables à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 établis par décision du maire 2024-114.*

## Les différentes formules

### Abonnement

Cette formule permet une répétition de votre publicité à un tarif avantageux. Un bon moyen d'assurer votre notoriété de manière pérenne.

Le « Pack » : lors de votre commande, coupez 2 supports et bénéficiez d'une remise de 10 %.

### Parution unique

Cette formule ponctuelle vous permet de varier les supports de communication pour dynamiser la visibilité de votre entreprise. La parution unique est idéale pour des offres ponctuelles ou ciblées.

## Quelles sont les conditions techniques ?

Vous devez fournir votre fichier par mail au format de votre encart, sans les traits de coupe :

- sous format JPEG, PNG, PDF
- au format réel
- en qualité HD

La conception graphique des encarts publicitaires peut être réalisée par nos soins, moyennant un supplément de 70 € nets. En cas de modification mineure de votre encart (message ou uniquement un élément), une participation de 20 € nets pourra vous être demandée.

## Comment payer ?

Une fois votre emplacement réservé, vous recevrez, de la part du Trésor Public, un avis des sommes à payer correspondant à votre souscription. Si vous ne vous êtes pas acquittés de vos anciennes factures, le service Communication se verra dans l'impossibilité de vous réserver de nouveaux emplacements publicitaires pour les supports à venir.

# Ordre d'insertion

ANNONCEUR

Raison sociale.....  
Nom du responsable.....  
Adresse.....  
Code postal ..... Ville.....  
Téléphone..... Courriel.....

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> JOURNAL bimestriel                            | <input type="checkbox"/> PROGRAMME CINÉMA   | <input type="checkbox"/> PLAQUETTE SAISON |
| <input type="checkbox"/> Parution unique                               | <input type="checkbox"/> Parution unique    | <input type="checkbox"/> VIRGULE < 10"    |
| <input type="checkbox"/> Abonnement 3 n° <input type="checkbox"/> 6 n° | <input type="checkbox"/> Abonnement 11 mois |   |

## PRIX CORRESPONDANTS (en euros)

### Journal de Verneuil

Format choisi ..... Prix net\* ..... *\*pas de TVA appliquée sur ce support*

### Programme cinéma

Format choisi ..... Prix HT..... Prix TTC.....

### Plaquette culturelle

Format choisi ..... Prix HT..... Prix TTC.....

Option conception graphique : 70 € x ..... = .....

S/s Total .....€

**Remise pack 2 supports : -10 % .....€**

Date : .....

Total TTC .....€

Annonceur (date, signature et cachet)	Mairie de Verneuil-sur-Seine (date, signature et cachet)
--	---

### Envoyez ou déposez votre ordre d'insertion au Service Communication

6, boulevard André-Malraux BP 10 - 78480 Verneuil-sur-Seine - [regie@verneuil78.fr](mailto:regie@verneuil78.fr) - 01 39 71 57 27/57 89

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE** : L'ordre d'insertion vaut contrat. Les cocontractants (la ville de Verneuil-sur-Seine et l'annonceur) s'engagent sur le nombre de parutions y figurant. Tout abonnement contracté doit être mené à son terme. Les tarifs sont susceptibles d'être révisés annuellement et sont applicables à l'issue du vote du Conseil municipal. Les formules proposées n'incluent pas la création des encarts publicitaires, qui doivent être fournis en haute définition par l'annonceur. Toute conception de publicité par le service Communication de la Ville sera facturé à l'annonceur. Dans ce cas, un bon à tirer sera transmis à l'annonceur, qui devra le valider par écrit sous 48h. Si le bon à tirer n'est pas validé dans les délais, celui-ci sera considéré comme accepté. La facturation des publicités sont effectuées par la Trésorerie générale de Poissy, à la demande de la mairie de Verneuil-sur-Seine, après parution du support.

Conformément à la Loi n°78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des données n°2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, retirer à tout moment votre consentement ou vous opposer au traitement de vos données ou encore exercer votre droit à la portabilité de vos données. Pour toute question relative à la gestion de vos données personnelles vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : [rgpd@ville-verneuil-sur-seine.fr](mailto:rgpd@ville-verneuil-sur-seine.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Verneuil sur Seine - Service DPO - 6 boulevard André Malraux, BP10 - 78480 Verneuil-sur-Seine.



# CONTACTS



Service communication - Régie publicitaire

01 39 71 57 27 (suivi administratif)

01 39 71 57 89 (commande et relation annonceurs)

[regie@verneuil78.fr](mailto:regie@verneuil78.fr)

